

167149 - Le lait maternel est jugé propre de l'avis de tous

question

Le lait maternel est-il propre? Que faire s'il se déverse sur ses vêtements? Annule-t-il les ablutions? Peut-on prier alors que ses vêtements sont éclaboussés par des tâches de ce lait?

la réponse favorite

Louanges à

Allah

Le lait

maternel est jugé propre à l'unanimité des ulémas (Puisse Allah leur accorder

Sa miséricorde). On lit dans Hachiyatou Qalyoubi (Puisse Allah lui

accorder Sa miséricorde) (1/81) ceci: «Le lait d'un animal dont la viande est

consommable par le musulman est jugé propre. A ce propos le Très haut dit : **«Votre**

Seigneur est Celui qui fait voguer le

vaisseau pour vous en mer, afin que vous alliez à la recherche de quelque grâce

de Sa part; Certes Il est Miséricordieux envers vous,» (Coran,17:66). Il

en est de même du lait humain car l'honneur qui lui est fait exclut que son

origine soit impure.»

An-Nawawi

(Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«Le lait humain est propre**

selon la doctrine (celle de l'imam Chaffi). C'est l'avis soutenu par les

condisciples à l'exception de l'auteur d'al-Hawi qui a rapporté d'après

al-Anmati, un disciple, que ce lait est impur et que sa consommation par

l'enfant n'est autorisée que par nécessité. Ceci n'est rien. Pire, c'est une

erreur évidente. Nous ne l'avons rapporté que pour mettre les autres en

garde afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Cheikh Hamid a rapporté l'avis unanime des musulmans à propos de sa propreté.»

Extrait de charh al-mouhadhab,2/587.

Al-Mardawi

(Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **«Le lait humain et celui d'un animal dont la viande est consommable pour le musulman sont incontestablement propres.»** Extrait de al-Insaf,1/343.

Si la

propreté du lait humain est prouvée, on peut prier porteur de vêtement entachés de ce lait , même s'ils ne sont pas lavés car c'est un liquide propre comme les autres.

Deuxièmement,

la sortie du lait du sein ne remet pas les ablutions en cause. Cela a déjà été expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [74901](#).

Allah le

sait mieux.